

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 4 FÉVRIER 1845.

---

### **Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur *Antoine Charles Gauchin*, Major au 5<sup>e</sup> Régiment d'infanterie.**

*(Voir le N<sup>o</sup> 50 de la Chambre des Représentants.)*

---

MESSIEURS,

Le Sieur Antoine Charles Gauchin, qui demande la naturalisation ordinaire, naquit à Paris, le 21 Frimaire an X. Il entra en 1821, comme cadet, à la 11<sup>e</sup> division d'infanterie, au service des Pays-Bas, et il quitta ce service en octobre 1830 avec le grade de sous-lieutenant; le 3 novembre 1830, il obtint le brevet de lieutenant dans l'armée Belge; le 11 mai 1831, celui de capitaine, et enfin, le 21 juillet 1842, le brevet de major.

D'après les pièces du dossier, le pétitionnaire habite la Belgique depuis 1805; il a été nommé Chevalier de l'Ordre Léopold par arrêté Royal du 15 décembre 1833; sa conduite morale et politique est exempte de tout reproche, et les services qu'il a rendus au pays depuis 1830, sont des titres à l'obtention de la naturalisation ordinaire qu'il sollicite.

Les autorités consultées estiment que la demande du Sieur Gauchin mérite, à tous égards, d'être accueillie favorablement.

La Chambre des Représentants a pris sa demande en considération à la majorité de 51 suffrages contre 4, dans la séance du 21 décembre 1844.

CHRISTYN, Comte DE RIBAUCCOURT, Rapporteur.